

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 123

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME VÉRONIQUE MIQUELLY

OBJET

Programme Protis : Ecole Centrale de Marseille - Année Scolaire 2016-2017 -
Renouvellement convention cadre

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1.22.57**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône développe le **programme PROTIS (Provence Terre d'Itinéraires Scientifiques)**, dont les objectifs visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche et de promouvoir la science et ses métiers auprès des collégiens du Département. Il repose sur un partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille et les Ecoles d'ingénieurs, ainsi qu'avec des organismes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur ou encore des associations œuvrant pour la diffusion de la culture scientifique et technique. Le programme PROTIS poursuit un triple objectif, à savoir :

- Celui de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche de tous les collégiens afin de stimuler leur appétence pour les études supérieures et notamment pour les filières scientifiques et la recherche.
- Celui d'améliorer l'image de l'enseignement supérieur en créant des partenariats avec les collèges du département et en favorisant la découverte par les collégiens et les enseignants du potentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche et des métiers qu'ils conditionnent.
- Celui de promouvoir l'égalité des chances, en permettant l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche.

OBJET

L'objet du présent rapport est de soumettre à votre agrément les demandes présentées par l'Ecole Centrale de Marseille (ECM) :

- d'une part, pour le renouvellement de la convention cadre de 3 ans, entre l'Ecole Centrale de Marseille et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, qui fixe les objectifs, les critères et les modalités de la collaboration,
- d'autre part pour le développement de son programme d'actions spécifiques PROTIS, projet « Ouverture sociale et culture scientifique en faveur des collégiens » période scolaire 2016-2017. Selon les termes de la convention cadre, les actions spécifiques donnent lieu chaque année à un financement par le biais de conventions spécifiques.

OUVERTURE SOCIALE ET CULTURE SCIENTIFIQUE EN FAVEUR DES COLLEGIENS PROGRAMME DES ACTIONS 2016- 2017 :

ECHANGES PHOCÉENS : LE TUTORAT DÈS LE COLLÈGE

Centrale Marseille développe depuis 2005 un dispositif de tutorat auprès de collégiens « à fort potentiel » issus de milieux socialement défavorisés, pour les pousser vers les voies de l'excellence (cursus de niveau bac+5). Cette année environ 150 collégiens dont 5 en situation de handicap (7 collèges encordés) sont accompagnés (125 collégiens et 6 collèges l'année dernière).

L'accompagnement s'étend sur 5 années, jusqu'à la classe de terminale. De nombreuses sorties culturelles sont organisées et deux stages artistiques sont proposés aux collégiens. A la fin de l'année scolaire, une excursion dans une ville en région est programmée ainsi qu'une journée de clôture. En 2016-2017, un effort particulier sera apporté autour d'un nombre croissant de sorties.

LES ACTIONS DE DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Parallèlement au dispositif Echanges Phocéens, Centrale Marseille mène des actions ponctuelles dans le but de faire découvrir à des collégiens les sciences, leurs variétés et leur donner envie d'aller plus loin dans les études, en présentant l'intérêt des voies ouvertes par une formation scientifique.

La mise à disposition de moyens expérimentaux, de locaux et/ou de compétences scientifiques et techniques pour des animations à destination de jeunes collégiens prend différentes formes : stages de découverte professionnelle en 3ème, concours ou autre, accueil classes de collèges en visite à Centrale Marseille...

MOYENS HUMAINS

Centrale Marseille, tête de la Cordée, porte le dispositif Échanges Phocéens et mobilise pour cela une équipe de 5 personnes.

Ces ressources humaines s'ajoutent aux tuteurs qui accompagnent, bénévolement, les élèves (séances de tutorat, sorties, excursions...). Des tuteurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture animent également des projets. Au total ce sont 111 étudiants qui participent bénévolement aux actions.

Le rôle des personnels de Centrale Marseille participant au programme consiste également à accompagner pédagogiquement les étudiants centraliens en formant les tuteurs centraliens.

Budget prévisionnel de la programmation 2016/2017 : 382 110 € Montant de la demande de subvention 40 000 €

Le plan de financement fait l'objet d'une fiche technique jointe au rapport.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, je vous demande de bien vouloir :

- attribuer à l'Ecole Centrale de Marseille, une subvention d'un montant de 40 000 € pour les actions spécifiques développées pour la période 2016/2017,
- approuver et autoriser les signatures des conventions spécifique et cadre jointes au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget Départemental.

En cas de décision favorable de votre part, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

FICHE TECHNIQUE

ORGANISME DEMANDEUR :

Ecole Centrale de Marseille

Adresse : Technopôle de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot-Curie

13451 Marseille Cedex 20

Nom du responsable: Frédéric FOTIADU, Directeur

BENEFICIAIRE :

Laboratoire Sociétal en charge de l’Ouverture Sociale et Culturelle

Nom du responsable : Guillaume QUIQUEREZ, Directeur de Cabinet. Directeur Labo Sociétal .

INTITULE ET MONTANT DU PROJET :

PROGRAMME PROTIS – programmation 2016/2017 : 382 110 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL: (en €)

DEPENSES		RECETTES		
Détail	Montant	Origine	Montant sollicité	Montant obtenu
Prestations de Services	74 000	ACSE		75 000
Rémunérations Service Civique	2 100	MESR		7 000
Déplacements, Missions	4 650	Conseil Départemental		40 000
Publicité, publication	2 500	Ville de Marseille		4 000
Inscriptions colloques	1 500	ECM (fonds propres)		59 610
Rémunération du Personnel	81 400			
Autres charges de gestion courante	18 900			
Frais postaux	560	Bénévolat		196 500
Personnes bénévoles	196 500			
TOTAL	382 110	TOTAL		382 110

MONTANT SOLLICITE: 40 000 €soit 10.47 %

MONTANT PROPOSE : 40 000 €(2015-2016 30 000 €).